

Édito

Comme vous le lirez au fil des pages qui suivent, le Conseil d'Administration, la Direction et l'ensemble des équipes de l'Association Hospitalière de Bourgogne Franche-Comté s'efforcent constamment de maintenir des conditions d'accès et de prise en charge sanitaire, médico-sociale et sociale à un niveau de qualité remarquable en région.

Nous souhaitons honorer ainsi notre position de **principal opérateur en psychiatrie et santé mentale de Bourgogne Franche-Comté** en répondant au mieux aux attentes des pouvoirs publics et de la société, dans le cadre général de la Loi, avec les **valeurs humanistes et de respect de l'individu** qui animent toujours notre Association...

J'ai, par ailleurs, le plaisir de vous informer que l'ouvrage publié l'an dernier à l'occasion du 80^e anniversaire de notre établissement historique est **médaille d'or au concours 2018 de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux**.

Écrit par l'historienne Noëllie AULAS, *Une épopée contemporaine en psychiatrie. L'Hôpital de Saint-Rémy de 1937 à nos jours*, est toujours disponible à l'achat auprès du Comité d'Entreprise de l'AHBFC.

Une épopée contemporaine
en psychiatrie

L'Hôpital de Saint-Rémy de 1937
à nos jours

Noëllie
Aulas



Exceptionnellement, ce journal ne paraîtra pas en septembre : rendez-vous pour la prochaine publication en janvier 2019 !

Luc BÉNET

Directeur Général de l'AHBFC



SOMMAIRE

- Actualités -

Renoir, nouvelle unité de soins sans consentement et de crise	2
Unité de rétablissement psychosocial	2
Projet « Dialogue de Gestion »	3
Nouveaux projets et partenariats des Maisons de l'Adolescence	3
Les liens intergénérationnels développés au CESPPA de Vesoul	4

- Qualité & sécurité des soins -

Isolement, contention mécanique / maintien postural	5
Erreurs médicamenteuses	5

- Des missions et des Hommes -

Animateur de l'atelier Arcadie	6
--------------------------------	---

- Zoom sur... -

Zoothérapie avec la MAIA Haute-Saône	7
--------------------------------------	---

- Fenêtre sur... -

Recyclons le papier !	8
Rencontre Ascodocpsy	8
Nouveaux retraités	8

- ACTUALITÉS -

Renoir, nouvelle unité de soins sans consentement et de crise

Une réponse adaptée à la législation et aux besoins des patients en Haute-Saône

L'AHBFC vient d'inaugurer à Saint-Rémy le nouveau bâtiment dédié aux soins psychiatriques sans consentement sur le bassin haut-saônois.



- Cette construction vise à répondre à plusieurs objectifs :
- ✓ Proposer une **capacité d'accueil suffisante**, avec désormais 28 lits (hors chambres d'isolement), pour éviter des hébergements relais inappropriés ;
 - ✓ Offrir des **conditions de prise en charge adaptées aux moments de crise et sécurisées** pour les différents publics hospitalisés en soins sans consentement comme pour le personnel ;
 - ✓ Répondre au mieux aux **exigences réglementaires** liées à ce mode de prise en soins avec notamment la création d'un espace dédié aux audiences de justice.

« Il ne s'agit pas d'un lieu d'exclusion ou de rétention » rappelle Luc BÉNET, Directeur Général, mais d'une unité hospitalière où « **le challenge est de faire adhérer le patient aux soins** » complète le Docteur Bruno RICHELET, Chef de service, pour proposer ensuite un projet individuel de prise en charge adaptée, au sein de nos services d'hospitalisation ou extra hospitaliers...

255 patients ont été ainsi suivis sur la Haute-Saône en 2017, générant moins de 10% des journées d'hospitalisation produites sur le bassin.

Conformément au projet institutionnel, cette unité de psychiatrie générale mixte, dont la 1^{re} pierre avait été posée il y a moins de 2 ans, est opérationnelle pour remplacer, à compter du 15 mai 2018, l'ancien bâtiment Pinel (situé à Clairefontaine). Le coût global des travaux s'élève à **8,8 millions d'euros, autofinancés à 80%** (en complément d'un emprunt), un effort majeur pour l'Association.

Unité de rétablissement psychosocial

Réorganisation au centre de psychiatrie générale (CPG) d'Héricourt

La création d'une unité d'hospitalisation dédiée à l'autonomisation et au rétablissement médico-psychosocial, placée sous la responsabilité du Docteur Haïd GUETARNI, Médecin-chef du 70G02 (secteur de psychiatrie générale du Pays d'Héricourt), est effective depuis le 5 février 2018.

Elle est située au 2^e étage du CPG d'Héricourt (photo) qui regroupe ainsi désormais 3 unités d'hospitalisation complète (admission au 1^{er} étage, addictologie au 3^e) ainsi qu'un centre médico-psychologique (consultations).

La nouvelle unité dispose de 16 lits (dont 2 d'hospitalisation séquentielle) s'adressant à **toute personne âgée de 18 à 65 ans dont l'autonomie est altérée**, en raison de troubles psychiques stabilisés et/ou suite à une hospitalisation de longue durée, avec un **projet réaliste de réadaptation en vue d'une réinsertion dans l'environnement de son choix** (domicile, milieu socio-professionnel...)

La prise en charge comporte une période d'évaluation d'1 mois, suivie d'une hospitalisation de 6 mois à 1 an au cours de laquelle sont notamment proposés des ateliers inspirés des programmes d'éducation thérapeutique du patient et d'entraînement aux habiletés sociales.

L'équipe pluridisciplinaire s'efforce alors de **renforcer et développer les ressources identifiées de la personne** en vue de l'accompagner vers la réalisation des objectifs de son projet individuel de réinsertion, tout en aménageant des soutiens nécessaires (entourage, différents partenaires...)

Le principal objectif est de « **rendre le patient acteur de sa prise en soin** » en l'aidant à recouvrer une **autonomie fonctionnelle dans les actes de la vie quotidienne** (administrative, financière, sociale...) pour soutenir ainsi le rétablissement de son **autonomie psychique**.



- ACTUALITÉS -

Projet « Dialogue de Gestion »

Une expérimentation menée sur le 70Z01

Directeur Général (DG) de l'AHBFC, Luc BÉNET a souhaité expérimenter une nouvelle organisation offrant une plus grande autonomie de gestion médicale aux services, en intensifiant leur dialogue avec la direction, afin d'améliorer encore la qualité et l'efficacité de la prise en soins...

Porté par un binôme médecin-chef & directeur, ce modèle de **management par pôle médical** est formalisé par un **contrat** entre le DG et le chef de service médical, définissant leurs engagements réciproques (responsabilités, moyens, fonctionnement) avec des **objectifs annuels**.

Le Docteur Jean-Marc TALON, Chef de service de l'intersecteur de psychiatrie du sujet âgé de la Haute-Saône (70Z01) et Frédéric LALLEMAND, Directeur des Affaires Financières, forment le binôme pilote de l'expérience dont ils partagent « *une vision cohérente.* » Brigitte VILLEMEN, Cadre supérieure de santé du 70Z01, est également très impliquée. Un 1^{er} contrat de pôle devrait ainsi être signé pour le 2^e semestre 2018.



de gauche à droite : FRÉDÉRIC LALLEMAND, BRIGITTE VILLEMEN, DR JEAN-MARC TALON

« *Ce pilotage nécessite une vision transversale du secteur* » grâce au recueil de nombreux indicateurs (activités, qualité, ressources humaines, finances, informatique...), selon une périodicité variant de mensuelle à annuelle. Les pilotes échangent très régulièrement pour **analyser et comprendre les données objectives** ainsi collectées, afin de **s'adapter de manière réactive**.

« *Cette finesse d'analyse peut mettre en avant des besoins spécifiques justifiant les moyens sollicités* » à l'échelle de l'institution, voire auprès des autorités de tutelles. Par ailleurs, « *cette logique d'autonomie des secteurs peut constituer un élément d'attractivité pour les médecins...* »

Tous deux constatent que la généralisation de ce dispositif, pour lequel **d'autres services ont déjà manifesté leur intérêt**, impliquera « *une adaptation de notre système d'information actuel et un changement culturel global.* »

Nouveaux projets et partenariats des Maisons de l'Adolescence



Avec nos ados, osons être parents !

Le 4^e colloque annuel organisé par la LMDA de l'Aire Urbaine aura lieu le 28 septembre 2018 à Belfort, autour de la parentalité.

Les familles recomposées ou monoparentales seront notamment abordées au cours de cette **journée destinée aux professionnels et aux parents d'ados**.

Plus d'informations sur www.mda-au.fr



REMISE DE CHÈQUE LE 24/04/2018 À LA MDA À BELFORT PAR 3 REPRÉSENTANTES D'INNER WHEEL, DONT SA PRÉSIDENTE CATHERINE FINET (au centre de la photo)

L'évènement bénéficie cette année encore du **soutien** de la **Caisse d'Allocations Familiales du Territoire de Belfort**, mais aussi d'un nouveau partenaire, le **Club Inner Wheel** qui a offert une contribution exceptionnelle de 1 300 € !

Une nouvelle permanence à Rioz



Déjà présente à Gray, Vesoul & Luxeuil-les-Bains, la MDA de la Haute-Saône a ouvert le 18 avril un 4^e site d'accueil du public au sein du **Centre Culturel, Social et de Loisirs de Rioz**.

La MDA 70 a accompagné plus de 220 jeunes et familles en 2017 (ouverture en mars), répondant à un vrai **besoin sur le territoire**. Ouverte dans un premier temps le mercredi après-midi, la nouvelle antenne vise à apporter une **réponse de proximité** aux nombreuses demandes émanant du bassin riolais.

Ce projet a pu se concrétiser rapidement grâce à la mise à disposition des locaux par la **Mairie de Rioz**, nouveau partenaire de la structure, et de personnel par le **Conseil départemental** qui renforce ainsi son soutien en faveur du développement des actions de la MDA sur l'ensemble de la Haute-Saône.

Plus d'informations sur www.mda70.fr

- ACTUALITÉS -

Les liens intergénérationnels développés au CESPPA de Vesoul

École d'autrefois / École d'aujourd'hui

L'hôpital de jour (HJ) de l'intersecteur de psychiatrie du sujet âgé de la Haute-Saône (70Z01) a mis en place au cours de ce premier semestre 2018 un projet intergénérationnel autour du thème de l'école, en partenariat avec le collège vésulien Jean Macé...

6 élèves d'une même classe de 5^e se sont portés volontaires pour y participer avec le responsable du centre de documentation et d'information de l'établissement scolaire, Yannick DENOIX.

6 patients suivis à l'HJ, tous volontaires également, prennent part à ce projet porté par Brigitte VILLEMEN, cadre supérieure de santé, assistée par Céline ZELLER, infirmière et Myriam ANTOINE, aide médico-psychologique, avec le soutien des Docteurs Jean-Marc TALON, médecin-chef et Anne DUGAS, psychiatre référent, ainsi que de Marie-Claude CASTAGNET, cadre de santé de l'unité située au sein du centre d'évaluation et de soins psychiques pour les personnes âgées (CESPPA) de Vesoul.

« Il s'agit d'un travail de (re)socialisation des personnes âgées, afin qu'elles conservent leur place dans la société » explique Brigitte VILLEMEN. C'est aussi l'occasion de « sortir les patients, tout comme l'équipe, de la « routine » des soins programmés en proposant de nouvelles activités dynamiques qui mobilisent leur mémoire, leur motricité, mais aussi leur curiosité et leur éveil à la vie... »

Parallèlement, cela permet aux jeunes « de mieux comprendre ce qu'est le vieillissement et de démystifier la psychiatrie, notamment chez les personnes à partir de 65 ans qui ne présentaient pas nécessairement de troubles psychiques auparavant (liens avec l'arrêt de la vie professionnelle, la solitude, la perte de capacité(s), d'autonomie, etc.), voire éventuellement de susciter des vocations soignantes... »

Choisie de manière collégiale, la thématique de l'école d'hier et d'aujourd'hui permet un apport réciproque de connaissances et de ressources entre les jeunes, habitués notamment à utiliser les nouveaux outils de communication (internet...), et les personnes âgées qui ont « souvent une mémoire ancienne meilleure que récente. On leur démontre ainsi qu'elles peuvent encore apporter des choses et faire profiter les autres de leurs compétences ! »



15/03/2018 : 1^{ÈRE} RENCONTRE ENTRE COLLÉGIENS & PATIENTS À L'HÔPITAL DE JOUR DU CESPPA DE VESOUL



Les premiers échanges ont d'abord eu lieu par messagerie avant les rencontres, organisées alternativement au CESPPA et au collège, lors desquelles les élèves contemporains ont découvert des jeux d'époque (billes, osselets...) et se sont essayés à utiliser d'anciens matériels scolaires, tels que plumes, encriers et buvards, apportés par leurs aînés. Ces derniers ont également réalisé un travail d'écriture, sur des ordinateurs pour leur part. Ces échanges, qui ont aussi été l'occasion d'évoquer les blouses et uniformes du passé ou encore de comparer les différentes punitions (lignes à copier/heures de colle...), ont suscité un véritable engouement commun et se sont régulièrement terminés autour d'un goûter préparé et dégusté ensemble.

Les travaux de recherche effectués par le groupe donneront lieu à une exposition, avec un vernissage prévu le 14 juin 2018 au collège Jean Macé, qui deviendra itinérante durant l'été sur Vesoul (maison du tourisme, galeries marchandes, centre de psychiatrie générale...) Par ce biais « nous souhaitons montrer à un public plus large ce qu'est réellement le CESPPA qui vise à redonner goût à diverses activités extérieures au soins » insiste Brigitte VILLEMEN : « l'équipe, dont le travail consiste à ce que le patient ressorte dans de bonnes conditions, a déjà d'autres projets en ce sens : donner, pas seulement des années à la vie, mais aussi de la vie aux années ! »

Isolement, contention mécanique / maintien postural

Des pratiques thérapeutiques toujours très encadrées

Soucieuse d'harmoniser ses pratiques au regard de la législation et des recommandations, l'AHBFC précise à nouveau, à travers une évaluation des pratiques professionnelles (EPP) débutée il y a un an, les modalités encadrant la prescription de mise en isolement et/ou contention.

Utilisées seulement en **dernier recours** après échec des autres alternatives thérapeutiques, l'**isolement** et la **contention mécanique** sont des **mesures de protection** justifiées par une **situation clinique aiguë** et mises en œuvre avec des **équipements spécifiques**, dans un **espace dédié**, de manière **limitée dans le temps**.

Strictement réservées au secteur sanitaire, elles ne peuvent être prescrites en structure médico-sociale.

Conformément à la Loi du 26 janvier 2016, **toute prescription alimente automatiquement des registres de suivi**, accessibles aux autorités de tutelle ainsi qu'au Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté.

La contention mécanique ne peut être réalisée en dehors d'une mesure d'isolement que dans des cas dérogatoires « *gravissimes* » définis par la Haute Autorité de Santé « *dans un but de préservation de l'intégrité physique du patient.* »

*On ne parle pas de contention mais de **maintien postural*** lorsque les matériels d'aide ou de sécurisation sont utilisés pour pallier un manque de tonus musculaire, éviter des complications articulaires ou tendineuses ou sécuriser la prise en soins (exemples : body intégral de maintien au moment du repas pour limiter un risque de fausse route, barrières de lit à la demande du patient/résident pour s'aider à se mobiliser, etc.)

Une EPP démarrée début 2018 s'attache à mieux définir le cadre de ces pratiques qui n'alimentent pas de registre mais seront suivies par indicateur(s) et auditées. La **recherche de mesures alternatives** par l'adaptation de l'environnement (lit surbaissé, coussin de positionnement, tablette d'activités...), le repérage des habitudes de vie, besoins et difficultés, la sollicitation d'avis complémentaires (ergothérapeute, kinésithérapeute) est requise avant toute prescription médicale de matériel.

Différents documents supports seront disponibles prochainement.

Erreurs médicamenteuses

La gestion change de mains et de support

La déclaration des erreurs médicamenteuses (EM) est **obligatoire**. Adressée jusqu'alors sous format papier aux pharmaciennes pour traitement en partenariat avec le groupe REMED (Revue des Erreurs liées aux Médicaments et Dispositifs médicaux associés), elle est, depuis avril, réalisée via le logiciel Ennov.



Le gestionnaire des risques associés aux soins cote les EM, en collaboration avec un référent institutionnel, selon une échelle à 5 niveaux de gravité :

- ✓ Les **EM cotées 1 ou 2 (gravité mineure)** sont analysées annuellement par la REMED et transmises aux pilotes des thématiques concernées (exemple : identitovigilance) qui, selon leur récurrence, proposeront des actions.
- ✓ La REMED analyse chaque trimestre les **EM cotées 3**.
- ✓ Les **EM de gravité 4 ou 5** sont soumises, avec l'accord du médecin-chef concerné, à une **analyse plus approfondie** par le gestionnaire des risques associés aux soins et un professionnel formé à ce type d'analyse.

Définie comme « **l'omission ou la réalisation non intentionnelle d'un acte survenu au cours du processus de soins impliquant un médicament** », l'EM peut survenir aux différentes étapes du circuit du médicament (dispensation, stockage, prescription, préparation, administration).

L'erreur est avérée lorsque l'on administre au patient un mauvais médicament, une dose incorrecte, par une voie ou selon un schéma thérapeutique inadapté, ou potentielle si elle est interceptée au préalable.

À noter que les **événements indésirables (EI) liés au circuit du médicament** (incidents lié à la dispensation et à la délivrance, au transport et au stockage, au comportement du patient/résident...) sont désormais également déclarés informatiquement sur Ennov, à l'instar des autres EI.

Déclarer les EM, comme les EI, permet de procéder à l'**analyse nécessaire** de ces événements pour les **comprendre** et les **éviter** autant que possible : chacun est acteur du développement d'une culture apprenante et de l'**amélioration de la qualité et de la sécurité des soins**.

- DES MISSIONS ET DES HOMMES -

Animateur de l'atelier Arcadie

Un accompagnement socio-culturel à l'acte de peinture



Ouvert aux adultes handicapés accueillis au sein des structures médico-sociales gérées par l'AHBFC, l'atelier Pictural Arcadie est né en 2003, avec la mise en place de locaux dédiés à Clairefontaine. À l'origine de cette activité, l'animateur, Alain TROUSSEAU, en explique le fonctionnement et les objectifs...

Issu de la filière peinture des Beaux Arts, celui qui fut lui-même artiste a été marqué par un peintre en particulier avec qui est apparue au début du XX^e siècle la notion d'**art brut** : Jean DUBUFFET. Il a émis l'hypothèse d'un « *art praticable spontanément par n'importe qui* », notamment les malades accueillis dans les hôpitaux psychiatriques, qui, « *comme les jeunes enfants n'ont, le plus souvent, pas de références culturelles* » explique Alain TROUSSEAU.

Ainsi, dès son arrivée à la MAS (maison d'accueil spécialisé) Le Village Vert du Breuil en 1993, Alain crée une activité de peinture permettant de révéler le potentiel des résidents. Diplômé par la suite aide médico-psychologique et DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle, il propose aux résidents du FAM (foyer d'accueil médicalisé) et des 3 MAS que compte désormais l'AHBFC, « *non pas une thérapie, mais un accompagnement à la pratique d'une activité artistique* », comme tout un chacun hors institution, sur la base du volontariat.

Arcadie est un **milieu privilégié d'expression, de rencontres et d'échanges** qui permet aux personnes accueillies d'exprimer leur créativité en dehors de tout jugement interprétatif.

« *Je ne suggère aucun thème, mon rôle consiste à leur proposer les matériaux et supports les plus adaptés (à leur personnalité, à leur handicap) pour leur permettre de s'exprimer au mieux, avec un maximum d'autonomie.*

Il s'agit de personnes fragiles, qu'il faut apprendre à connaître et réciproquement, avec parfois des ruptures dans leur envie de créer, c'est un travail sur le long terme... »

La file active est de 20 à 25 résidents suivis en moyenne, par groupe de 7 maximum sur une demi-journée, certains souhaitant être présents plusieurs jours par semaine.

« *Mon objectif n'a jamais été de fabriquer des artistes, mais ils réalisent des travaux de qualité, j'estime qu'il faut les présenter...* » explique Alain : **l'exposition des productions des participants est devenue une part importante de l'activité d'Arcadie.**

« *Au départ il s'agissait de petites expositions dans les villages alentours et, au fil du temps, nous avons reçu des propositions de cercles élargis et plus professionnels... Nous prenons désormais part à environ 3 ou 4 événements par an et c'est une réelle attente des participants à l'atelier : c'est synonyme de réussite pour eux, de valorisation de leur personne. Ils sont, pour la plupart, devenus autonomes pour parler de leurs œuvres avec le public.* » Leur démontrant que « *l'on peut s'intéresser à eux et à ce qu'ils font, l'exposition agit souvent comme un moteur qui donne une impulsion supplémentaire à leur envie de créer...* »

Outre ces manifestations extérieures, des visites régulières de l'atelier sont organisées à la demande de divers publics, notamment scolaires : « *il y a une véritable fascination de leur part et une complicité, des liens se créent souvent avec les enfants, contribuant à la déstigmatisation du handicap dont ils ont ainsi une toute autre image...* »

Une réflexion est par ailleurs engagée pour délocaliser l'atelier vers le site de Saint-Rémy, siège de l'Association, afin de **mieux valoriser Arcadie en l'ouvrant davantage à un public plus large...**



ATELIER ARCADIE (PHOTO CENTRALE : ALAIN TROUSSEAU)

- ZOOM SUR... -



Zoothérapie avec la MAIA* Haute-Saône

*Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie

Dispositif géré dès sa création sur le territoire haut-saônois en 2013 par l'AHBFC, la MAIA 70 met en œuvre depuis 2017 un projet innovant de médiation animale...



Pour mémoire, la MAIA est un dispositif dont l'objectif est de proposer une réponse de soins harmonisée et adaptée à toute personne adulte (à partir de 18 ans) souffrant de troubles cognitifs et/ou du comportement d'origine neurologique (AVC, sclérose en plaques, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, traumatisme crânien, etc.)

C'est suite à une intervention de l'AZE (association de zoothérapie de l'Est) au domicile d'une personne suivie en gestion de cas, pour l'aider à comprendre l'impossibilité de prendre en charge un animal en raison des limites imposées par sa pathologie, qu'il est apparu « *intéressant de pouvoir proposer la médiation animale à d'autres bénéficiaires* » explique Marie-France BOMBLED, gestionnaire de cas sur le secteur Lure/Luxeuil-les-Bains... **Isolement et repli** de la personne, difficultés d'évaluer ses capacités réelles, **intérêt pour les animaux**, centres d'intérêts limités et faible mobilisation sur des activités au quotidien... sont les principaux critères d'orientation.

Sur les 19 personnes à qui cette action a été proposée, 14 ont souhaité participer, de façon ponctuelle (difficultés liées à leur âge avec une moyenne de 78 ans et/ou à leur état de santé) ou plus régulière, voire avec une grande assiduité pour 3 d'entre elles.

8 séances d'1h30, animées par l'AZE, se sont ainsi déroulées sur l'année écoulée, à Lure pour la première puis à Luxeuil-les-Bains où les gestionnaires de cas de la MAIA haut-saônoise se sont effacés durant le déroulement afin de favoriser la **dynamique de groupe**, en assurant toutefois l'accompagnement des participants.

L'équipe relève parmi les **principaux bénéfices** constatés pour les participants :

- ✓ l'**ouverture vers l'extérieur** et la rupture pour certains avec un isolement relationnel,
- ✓ une **expression** verbale ou gestuelle **facilitée** par la présence des animaux qui recherchent le contact spontanément et rassurent ainsi chacun,
- ✓ un **lien social favorisé dans le groupe** : entraide spontanée entre participants pour se déplacer ou s'asseoir,
- ✓ la **stimulation motrice** (caresses, préparation de repas), **intellectuelle** (rappel des gestes anciens pour certains qui ont eu à s'occuper d'animaux) **et affective**,
- ✓ la **détente** et le **plaisir**, exprimés physiquement et/ou verbalement...

« *Ce projet a pu être réalisé grâce au soutien du Rotary Club de Vesoul qui, jugeant l'action intéressante pour les personnes accompagnées par la MAIA, a octroyé une contribution de 900 euros à cet effet, ainsi que de la CARSAT (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) Bourgogne Franche-Comté* » précise Delphine FLORES, pilote de la MAIA de Haute-Saône qui souhaite pouvoir développer et pérenniser ce type d'actions...

3 nouvelles séances ont déjà pu avoir lieu en 2018 sur le secteur de Vesoul : elles ont été animées par une autre association de zoothérapie, Fleur & Compagnie, au sein de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) vésulien « La Maison du Combattant », avec la participation commune de certains résidents de la structure dans le cadre d'une convention de partenariat.

- FENÊTRE SUR... -

Recyclons le papier !



Réflexes éco-responsables

Le groupe « éco-gestes » souhaite **appeler aux professionnels de l'AHBFC les bonnes pratiques à adopter et diffuser pour valoriser le papier utilisé dans les différents services... Il est ainsi recommandé de :**

- ✓ **Déchiq**ueter le strict nécessaire (documents confidentiels) car le papier déchiqueté ne peut pas être recyclé...
- ✓ **Jeter le papier « entier »** dans les cartons de tri prévus à cet effet (ci-contre), à *commander au magasin si besoin*, et non pas dans la poubelle destinée aux ordures ménagères ;
- ✓ **Utiliser en guise de brouillon** le papier imprimé seulement au recto ou le transmettre à l'atelier thérapeutique de Lure qui s'en sert pour créer des blocs brouillon !



Nouveaux retraités

De janvier à avril 2018...

- ✓ Sylvie AUBRY - agent hôtelier spécialisé - MAS Amboise
- ✓ Catherine BAKUNOWICZ - infirmière - CMP Héricourt
- ✓ Martine BELLIARD - aide-soignante - cafétéria Saint-Rémy
- ✓ Monique BILLET - aide médico-psychologique - Noailles
- ✓ Denis DUMAIN - ouvrier qualifié - garage
- ✓ Brigitte FORMET - aide médico-psychologique - Esquirol
- ✓ Maryse GEORGES - infirmière - Villon
- ✓ Sylvie JACQUEMARD - aide médico-psychologique - Courbet
- ✓ Jean-Éric JASSEY - infirmier - musicothérapie
- ✓ Francine LOEFFEL - agent hôtelier spécialisé - EHPAD Chantefontaine
- ✓ Chantal MUZARD - aide-soignante - FAM Le Village des Hauts Prés
- ✓ Marie-Claude PARISOT - employée lingerie - EHPAD Notre Dame
- ✓ Josiane PHEULPIN - infirmière - EHPAD Notre Dame
- ✓ Renée ROLLIER - aide médico-psychologique - MAS Le Village Vert du Breuil
- ✓ Dominique SAUNIER - magasinier principal - DSLT
- ✓ Daniel SIBILLE - ouvrier services logistiques - garage
- ✓ Régine THOMAS - aide médico-psychologique - Noailles
- ✓ Bernadette VILLEMEN - aide-soignante - MAS Amboise

Rencontre Ascodocpsy



34^e anniversaire célébré à l'AHBFC

Les 20 et 21 septembre prochains, l'AHBFC accueillera sur son site de Saint-Rémy les 34^e journées annuelles d'Ascodocpsy, réseau documentaire francophone en santé mentale dont notre Association est l'un des 100 établissements adhérents.

Pas moins d'une soixantaine de documentalistes et archivistes sont attendus pour participer à ces journées de travail et d'échanges organisées cette année par Catherine GAZILLOT, Virginie GRANDGIRARD et Sylvie CALDEROLI du service Archives/Documentation de l'AHBFC. Nouveauté majeure pour 2018, nombre des interventions et ateliers programmés seront communs aux professionnels des archives et de la documentation, répondant à une « véritable attente du réseau. »



Les organisatrices, qui feront visiter leur service pour l'occasion, ont aussi tenu à **mettre en valeur les réalisations de personnes prises en soins au sein de nos structures**. Une exposition de tableaux réalisés dans le cadre de l'atelier pictural **Arcadie** (lire page 6) est ainsi prévue pour accueillir les participants à cette rencontre, dont chacun recevra également un présent confectionné par les patients lors des activités du **pôle d'ergothérapie de Saint-Rémy/Clairefontaine**.

L'équipe du service Archives/Documentation tient à remercier tous les professionnels de l'AHBFC qui apportent leur aide pour l'organisation et le bon déroulement de cet évènement, notamment les membres du Comité d'Orientation Documentaire qui participeront à l'accueil.

